



Année 2022

L'écho de la Chevrousotte



JOURNAL COMMUNAL
Villers-Buzon



Commune de Villers-Buzon





Le mot du Maire



Chers Concitoyens,

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2023 et surtout de garder le moral et la santé.

En effet, nous avons subi le Covid pendant deux années, nous laissant toujours plein de doutes sur cette maladie. Et il s'avère qu'aujourd'hui le niveau économique de notre pays est mis à mal avec des hausses de prix exorbitantes pour tout. Une inflation démesurée qui se répercute également sur les taux bancaires qui remontent fort ces derniers temps.

L'année dernière, je vous avais parlé que nous ferions la réfection des voiries chemins de Chanoye, du Puits, de la fontaine, rue des vignes et la rampe des cerisiers (chemin des Grandes Planches qui mène à la cabane de chasse). Nous nous sommes ravisés sur certains chemins, pas tant pour des raisons financières, mais nous avons jugé que tant qu'à refaire nos rues, autant les rénover correctement.

Nous avons donc pris la décision d'enfourer les réseaux secs de la rue des vignes et du chemin de la fontaine uniquement. Le devis du SYDED (Syndicat D'Énergies du Doubs) nous a fait prendre beaucoup de retard car nous les avons mandatés en avril et n'avons reçu leur devis que fin octobre, devis qui s'élève à 330 000 € subventionné à hauteur de 125 000 €. Ces travaux pourraient commencer à la fin du premier semestre 2023 et les travaux de voiries pour ces mêmes rues (qui s'élèvent à 377 841 €) à la fin de l'année 2023. Nous repoussons donc les travaux des chemins de Chanoye et du Puits à plus tard, d'autant plus que les constructions sur ce secteur ne sont pas finies.

Notre trésorerie étant aux beaux jours (270 000 €), nous pouvons nous permettre de réaliser les travaux de la rampe des cerisiers qui devraient commencer au premier trimestre 2023. Le tronçon concerné va de la dernière maison au petit pont en bas de la côte. Le coût des travaux sera de 42 550 € HT ce qui permet un autofinancement.

Pour finir, notre école fermera définitivement ses portes au 07 juillet 2023, ce qui n'est pas pour nous plaire, mais il faut savoir rebondir pour faire de ce bâtiment un nouveau lieu d'accueil dédié à la petite enfance, projet sur lequel nous travaillons déjà.

Je souhaite que tous ces travaux, qui viendront perturber quelque peu votre quotidien, soient menés et réalisés du mieux possible.

Belle année à tous !

 Boris DOUBEY



-  COUVERTURE & ZINGUERIE
-  TRAITEMENT DES TUILES
-  ISOLATION DES COMBLES
-  DESSOUS DE TOIT PVC



25 410 Dannemarie/Crète – Tel 03 81 63 53 37



AB - L'Atelier Beauté

2A rue Pasteur
25320 Montferrand-le-Château

Tel. 03 81 26 36 61

<https://app.kiute.com/ab-l-atelier-beaute>



Noël Bize

Chauffage · Sanitaire
Énergies renouvelables

Noël Bize

Solutions de chauffage,
énergies renouvelables & sanitaire

03 81 58 52 57

1, rue de Fonteny
25170 Mazerolles-le-Salin

contact@noel-bize.fr

www.noel-bize.fr

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES · CHAUDIÈRE · RADIATEUR · PLANCHER CHAUFFANT
GÉOTHERMIE · AÉROTHERMIE · SOLAIRE · GRANULÉS BOIS
SALLE DE BAIN CLÉ EN MAIN · CHAUFFE-EAU



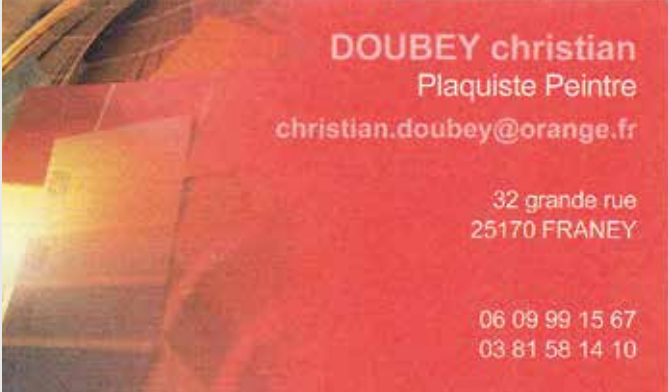
Elci MULIN 06.31.97.78.66

La Ferme du Breuil

Fabrication et vente de produits laitiers

Magasin ouvert : vendredi 18h30-19h30
samedi 9h-12h

EARL Rougeot-Mulin 4, rue de Marnay 25170 LAVERNAV
lafermedubreuil.lavernay@laposte.net



DOUBEY christian
Plaquiste Peintre
christian.doubey@orange.fr

32 grande rue
25170 FRANEY

06 09 99 15 67
03 81 58 14 10



SURICATE PHOTOGRAPHIE

Labophoto Studio reportage d'entreprise
Famille, bébé, grossesse, mariage ...

Galerie du super U de Saingy
www.suricate-photographie.fr
suricatephotographie@gmail.com
09-50-47-88-59

LES ESPRITS PHOTOGRAPHES



XAVIER Mivelle
BOULANGER · PÂTISSIER · CHOCOLATIER

Horaires d'ouverture:
Fermé le lundi
Du mardi au samedi: 6h-13h et 16h-19h
Dimanche 6h-13h

2, rue du Puits – 25115 POUILLEY LES VIGNES
TÉL. 03 81 48 69 58

[Brulaparcartiermivelle](https://www.facebook.com/brulaparcartiermivelle)

La participation publicitaire des artisans et commerçants permet l'édition d'un journal de qualité à un prix modeste. Merci de penser à eux lors de vos achats.

6

Conseil municipal

Les échos du Conseil



7

Collecte de Dons pour l'Ukraine

8

Nouveautés à VillersLe P'tit Chalet, camion à pizza
Cours de danse country western

9

Travaux et investissementsSalle des fêtes
Rénovation Rampe des cerisiers
Réfection de la voirie
Évolution des constructions

13

ActualitésS.I.V.O.S
Recensement 2023
Forêt communale
Entretien de la commune

16

Insolite

Patrick Thomas survol Villers-Buzon

EnvironnementProjet de liaisons Douces
Le nourrissage des oiseaux l'hiver

20

22

HommageCommémoration du 11 novembre
Poème « Partage »

24

**JEU**

À la découverte de Villers-Buzon

26

**Vie locale & associative**Activités du village
Repas des aînés
La Villerbuzonne**État Civil**

29

30

InformationsInformations diverses & numéros utiles
Tarifs communaux salle des fêtes**REMERCIEMENTS**

La commune tient à remercier chaleureusement Messieurs Pascal Bize, Raphaël Nonnotte, Arnaud Gaillard, Vincent Dumetier, Marc Pitallier et Cyril Jeunot pour leur aide à la pose des décorations lumineuses du village !

MAIRIE DE VILLERS-BUZON
11 route de Besançon
25 170 VILLERS-BUZON
Tél : 03 81 58 58 62 - 06 48 32 04 33
mail : mairie.villers-buzon@wanadoo.fr

 Commune-de-Villers-Buzon

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Boris Doubey, Chantal Bize, Jennifer Baud, Régis Roussel, Nathalie Gibert, Robert Doubey, Marcia Masurel et Thérèse Amiot.

Conception graphique :
Laura Lombardet
www.stylograph.fr
Impression :
Dodane, Serre-les-Sapins
Tirage : 170 ex.

SUPER U

Les échos du conseil municipal 2022

Le procès-verbal officiel de chaque réunion de conseil municipal est affiché durant plusieurs jours sur le panneau, nous vous invitons à le consulter.

Vous trouverez ci-dessous un condensé des décisions prises durant l'année 2022.

Conseil du 27 janvier

- Modification statuts C.C.V.M.,
- Devis bureau d'études pour travaux de voirie,
- Dénomination et numérotation des voies de la commune,
- Reversement par le SYDED d'une fraction de la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE).

Conseil du 24 mars

- Approbation du compte de gestion 2021 (budget communal),
- Approbation du compte de gestion 2021 (budget photovoltaïque),
- Approbation du compte administratif 2021 (budget communal),
- Approbation du compte administratif 2021 (budget photovoltaïque),
- Affectation des résultats 2021 pour les 2 budgets,
- Vote des taxes directes locales 2022,

- Vote des budgets 2022 (communal et photovoltaïque),
- Convention C.C.V.M. : instruction des autorisations d'urbanisme,
- Travaux forêt,
- Groupement maintenance parc éclairage public,
- Achat autolaveuse salle des fêtes.

Conseil du 28 avril

- Convention avec les Chantiers Départementaux pour l'Emploi d'Insertion (CDEI) pour l'entretien des espaces verts,
- Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les investissements concourant aux économies d'énergie,
- Modification budgétaire.

Conseil du 1^{er} septembre

- Vente et exploitation groupée par l'ONF,
- Renouvellement adhésion assurance Centre de Gestion,
- Adoption d'une nouvelle nomenclature comptable,

- Voiries rue des Vignes et Chemin de Chanoye.

Conseil du 10 novembre

- Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2023,
- Affouage 2022-2023,
- Remplacement armoire réfrigérateur salle des fêtes,
- Don Arche de Ploum,
- Enfouissement des réseaux rue des Vignes et chemin de la Fontaine,
- Approbation devis de travaux de voirie rue des Vignes et chemin de la Fontaine,
- Demandes de subventions pour travaux de voirie rue des Vignes et chemin de la Fontaine,
- Autorisation de signature du maire pour l'obtention d'emprunts.



Pour obtenir les informations communales par mail, il suffit d'envoyer votre adresse électronique à la mairie : mairie.villers-buzon@wanadoo.fr



COLLECTE DE DONS POUR L'UKRAINE

Cette année 2022 a été principalement marquée par la guerre en Ukraine que tout le monde connaît. Comme bien d'autres communes, la nôtre a tenté d'aider un peu la population Ukrainienne en organisant une collecte de dons à l'initiative de Mesdames Doubey Solange et Doubey Claudine.

La collecte a donc été organisée les 24 et 25 mars dernier dans la salle des fêtes et a ainsi permis de récolter 2 m³ de dons, dons transmis ensuite à l'association UKRAIDE 25.

Nous tenons à remercier tous les participants pour leur générosité à cette collecte et de grands mercis aux organisateurs pour leur temps.



Commune de Villers-Buzon
Communauté

S'abonner

Suivez toute son actualité, venez échanger des idées, discuter ou prendre des informations sur notre page à l'adresse suivante :

<https://www.facebook.com/Commune-de-Villers-Buzon>



Permis de construire

déposés en 2022

- SERGENT Aurélien – Maison individuelle
- BEUCLER Patrick – Maison individuelle

Déclarations préalables

déposées en 2022

- ROUSSELIN Stéphane – Piscine
- GUGLIOMETTI Lucile – Division de terrain
- MOUREY Chloé – Clôture
- SUGNY Aurélien – Modification toiture
- BAUD Nicole – Division de terrain
- TAMBOLONI Adeline – Aménagement combles + velux
- BIZE Bernard - Panneaux solaires

NOUVEAU!**DANS LA
COMMUNE!**

Un nouveau camion à pizzas à Villers

Suite au décès de Romain l'an passé, nous étions depuis sans service de ce type sur notre commune.

Ceci est désormais du passé puisque depuis le 15 juin 2022, nous avons eu le plaisir de pouvoir de nouveau accueillir un nouveau camion de pizzas avec la venue du P'tit Chalet, à qui nous souhaitons la bienvenue.



Vous pouvez donc retrouver Julien KUKIELKA et ses pizzas **tous les mercredis soirs sur la place de la salle des fêtes** pour le plus grand bonheur de tous.

Commande à partir de 17h
au ☎ 06.45.87.80.80.



Des cours de danse COUNTRY WESTERN



Cours de danse country à la salle des fêtes.
Danse en ligne sur des musiques country, celtique, rock'n'roll, moderne...

Cours pour adultes et enfants à partir de 10 ans.
Essai gratuit pour les 2 premiers cours.

Tarif : 60 € l'année (licence incluse)

Renseignements et inscriptions auprès de
l'animatrice Mary au ☎ 07.86.92.24.22
ou ✉ fourriders25@gmail.com



**Rendez-vous tous les jeudis
à salle des fêtes :**

- De 18h à 20h pour les novices
- De 19h à 20h intermédiaires
- De 20h à 21h pour les débutants

LES INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX DE LA COMMUNE

■ Rénovation Rampe des cerisiers

Suite à l'état d'aggravation de la voirie menant à la cabane de chasse, nous avons décidé de rénover la partie actuellement dégradée.

Après une étude de devis, le conseil a décidé de donner son aval à la société Michel Lambert pour la réfection de la rampe des cerisiers. Ces travaux débiteront donc en ce début d'année 2023.

Coût des travaux : 42 550 € HT

■ Réfection de la voirie chemin de la fontaine et rue des vignes

L'état d'avancement des nouvelles constructions chemin de la fontaine et rue des vignes arrivant prochainement à son terme, nous sommes dans l'obligation de devoir refaire la voirie de ces deux rues.

Vu l'ampleur et le coût élevé des travaux, la mairie a dû faire appel à un bureau d'étude (B.E.J) afin de diriger et suivre les travaux.

Des devis nous ont été envoyés et validés lors du conseil municipal du 10 novembre 2022.

Coût des travaux : 377 841 € HT

Coût enfouissement du réseau :
333 750 € HT

Montant estimatif des subventions :
219 710 € HT

Montant emprunt : 325 000 €



■ Salle des fêtes

Cette année encore nous avons poursuivi la réfection de la salle des fêtes et plus particulièrement son équipement intérieur.

En effet après des années de bons et loyaux services, il était grand temps de changer les tables qui pour la quasi-totalité étaient devenues inexploitable.

Nous avons également été dans l'obligation de changer de chambre froide, l'existante ayant montré à plusieurs reprises des dysfonctionnements. Un nouvel équipement a donc trouvé sa place au mois de novembre dernier.

Enfin pour pallier aux nombreuses fois où nous récupérons la salle dans un état moyen de propreté, nous avons décidé d'équiper la salle d'une auto-laveuse (non mise à disposition du public). Ce nouvel équipement est destiné au personnel de la mairie qui s'occupe de nettoyer les locaux avant tout événement.

Coût des tables : 2205,36 € TTC

Coût de la chambre froide : 3234 € HT

Coût de l'auto-laveuse : 2635,86 € HT

Évolution des constructions

À ce jour nous atteignons un nombre total de 156 habitations pour 324 habitants.

Nous souhaitons la bienvenue aux derniers venus dans la commune.





NOUVEAUX ARRIVANTS **BIENVENUE**



École intercommunale des 3 villages

Cette année 2022 a suivi les précédentes, toujours dans la poursuite des protocoles sanitaires en vigueur avec quelques fermetures de classes à plusieurs reprises. Mais ce qui a le plus marqué cette année est la fermeture du site de Mazerolles-le-salin après des centaines d'années de bons et loyaux services puisque l'école était ouverte depuis le début du XVIII^e siècle

Fermeture qui était bien évidemment planifiée puisque le nombre d'enfants scolarisés sur nos trois communes ne cessant de diminuer, l'inspection académique ne pouvait aucunement conserver une classe supplémentaire. Et le choix de la fermeture s'est donc porté sur Mazerolles car sa maîtresse, Madame BAUDIN Nathalie, est partie à la retraite à la fin de l'année scolaire 2021/2022.

Les institutrices ont tout de même pu cette année de nouveau programmer des sorties avec les enfants (sorties USEP, Classe verte, Carnaval...) pour leur plus grand bonheur.

Enfin chaque enseignante a reçu un ordinateur portable et la classe de CM1-CM2 a été équipée de tablettes pour tous les enfants. Ces équipements font le bonheur de tous et sont un outil pédagogique vraiment important.

La rentrée 2022 s'est donc bien déroulée sur les deux sites restants. Les classes de maternelles et CP sont donc à Villers-Buzon et les classes élémentaires du CE1 au CM2 à Pouilley-Français. Nous comptons un effectif total de 105 élèves.

Pour finir, cette rentrée restera à jamais gravée dans nos mémoires puisqu'il s'agit de la toute dernière pour notre regroupement scolaire. En effet après maintes réunions, délibérations, il a été acté que la commune de Villers-Buzon irait rejoindre le groupe scolaire basé à Lantenne-Vertière, que Mazerolles-le-Salin irait sur le regroupement de Pouilley-les-Vignes et que Pouilley-Français construirait de nouveaux locaux afin de pouvoir continuer d'accueillir les enfants de sa commune. Le tout dès septembre 2023. Ceci marquera également la fin de plus de trente années de notre SIVOS.

 Le SIVOS de VILLERS-BUZON

Effectif année scolaire 2022-2023

École	Classe	Enfants de			Total
		Pouilley-Français	Villers-Buzon	Mazerolles-le-S	
Villers-Buzon	PS/MS	14	8	3	25
	GS/CP	12	3	4	19
Pouilley-Français	CE1/CE2	12	3	3	18
	CE2/CM1	16	3	1	20
	CM1/CM2	14	5	4	23
Total		68	22	15	105
Écart par rapport à l'année précédente		-5	-4	-2	-11



Nous vous informons que notre commune devra faire le recensement de sa population **du 19 janvier au 18 février 2023.**

 **Recensement**
de la population 2023

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr



 **Recensement**
de la population 2023

Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale :

le logement que vous occupez quotidiennement.



Et si je ne suis pas chez moi ?

Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant

Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?

Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.



Je suis étranger

Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.



Militaire, je vis dans une caserne

Vous êtes recensé dans votre caserne.



Je vis dans une habitation mobile

Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.



J'habite dans un logement communautaire

(maison de retraite, internat, cité universitaire...) Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.



Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'infos sur

le-recensement-et-moi.fr


Insee
en partenariat
avec votre commune.



**Du 19 janvier au 18 février
à Villers-Buzon**

Recensement

Le recensement a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.

LE RECENSEMENT CONCERNE TOUT LE MONDE, C'EST UN ACTE CIVIQUE, OBLIGATOIRE QUI PROFITE À TOUS.

Que vous soyez français ou étranger, résident permanent ou pour la durée de vos études, dès lors que vous êtes en France pour au moins un an, vous êtes concerné par le recensement.

Notre secrétaire de mairie, Madame Gibert, sera donc notre agent recenseur et se rendra à vos domiciles afin de pouvoir procéder à cette démarche administrative.

Toutefois, depuis 2015, il est possible de se faire recenser par internet : en ce cas notre agent recenseur vous remettra une notice comportant des codes d'accès individuels. Vous pourrez ensuite remplir les questionnaires en ligne. Ceux-ci seront directement transmis à l'Insee.

Nous vous remercions d'avance pour le bon accueil que vous voudrez bien réserver à Madame Gibert.



Entretien de la commune

Comme nous vous l'avions signalé, cette année notre employé communal, Monsieur Baudin, a eu des problèmes de santé qui ont mené à son arrêt depuis le mois de février.

Sa santé ne lui permettant pas de revenir, nous avons été dans l'obligation de pallier à cette absence. Nous avons donc fait appel aux chantiers départementaux qui se sont déplacés et ont entretenu comme ils ont pu notre commune.

Nous sommes bien conscients que leurs interventions ne sont pas toujours à hauteur de nos attentes, mais nous avons fait au mieux.

Monsieur Baudin étant toujours dans l'incapacité de reprendre ses fonctions, nous sommes actuellement en pleine recherche pour une solution de substitution pérenne.

Nous vous remercions pour votre compréhension et surtout un grand merci à tous ceux qui ont donné de leur temps afin d'aider à l'entretien.



La Forêt Communale

Les promeneurs et usagers du Chemin des Grandes Planches ont pu remarquer une profonde modification du paysage forestier aux abords du chalet de chasse. En effet, malgré une 1^{re} anticipation des prévisions de coupes de résineux en 2017-2018, la dégradation (sécheresse, scolytes) s'est accélérée.



Aussi, afin de sauver ce qui pouvait encore l'être, et notamment les ressources financières induites, décision a été prise — en collaboration avec l'O.N.F. — d'exploiter l'intégralité des parcelles de sapins, soit environ 5 ha sur les 36 ha de forêt communale.

À titre de comparaison, le plan d'aménagement forestier révisé en 2013 pour 20 ans, prévoyait une récolte moyenne de 48 m³ de résineux par an, mais en 2022, ce sont 978 m³ qui ont été récoltés ! Toutefois, l'exploitation proprement dite avec des arbres au sol, des arbres secs, des arbres verts, a nécessité un travail complexe et... coûteux. Les coûts réels seront communiqués dès réception des derniers documents ONF.

Et maintenant, quel avenir pour ces parcelles désormais « à nu » ?

À Villers-Buzon comme ailleurs, le réchauffement climatique condamne des essences qui ne trouvent plus les conditions idéales, là où elles étaient omniprésentes, ou plantées au début des années 60 (sapin) :

- L'orme est aujourd'hui rarissime sur la commune,
- Le frêne atteint par « la chalarose » est en voie d'extinction,
- Les hêtres sèchent et sont systématiquement exploités,
- Et les chênes montrent des signes de fragilité...

Alors à quoi ressemblera notre forêt demain ?

En pratique, la destination future des parcelles concernées devra être prise assez vite. Faut-il :

- Préserver les semis naturels (sapins, chênes) existants ?
- Privilégier le chêne qui était l'essence initiale (avant 1960) ?
- Diversifier les plans ?
- Intégrer des essences fructifères (pommier, noyer, merisier, etc.) ?
- Recourir à des essences plus méridionales ?

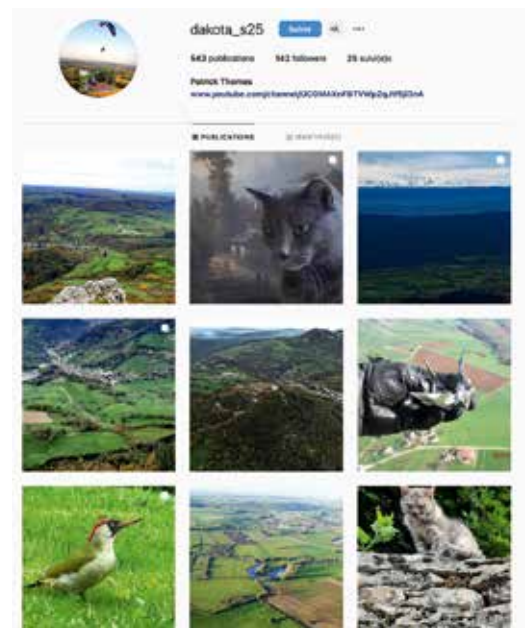


Insolite, un drôle d'engin survolant le village

En fin d'après-midi, lorsque l'aérodrome est calme et que le beau temps est au rendez-vous, vous avez peut-être remarqué une drôle de machine survolant le village à faible vitesse.

Cet engin composé d'une aile de parapente violette et bleue accrochée à une sellette qui supporte un châssis muni d'un groupe motopropulseur thermique à hélice et d'une cage de protection est un paramoteur. Il est piloté par Patrick Thomas, Officier retraité du Ministère de l'Intérieur, qui réside dans un village voisin du nôtre et qui nous fait partager sa passion en nous offrant ces quelques clichés qu'il a pris fin octobre et début novembre alors qu'il survolait les abords de notre commune.

Patrick a découvert le paramoteur lors d'un baptême offert pour ses 50 ans par son épouse. Comme il a toujours été passionné d'aviation, il a passé le brevet dans la foulée, puis a acquis le matériel utile afin de pouvoir voler en toute autonomie. Il mentionne que le paramoteur est l'activité aéronautique la moins chère et la plus sécurisante dès lors que le pilote respecte les règles aéronautiques. Le paramoteur procure un merveilleux sentiment de liberté et de plénitude. Chaque pilote peut adapter son pilotage en fonction de son tempérament (par exemple, l'amateur de sensations fortes prendra des virages serrés; celui qui aime voler calmement sera très doux dans ses changements de cap). Enfin, il convient d'ajouter que le paramoteur se transporte aisément dans une voiture, ce qui permet de varier les zones de vol.



Pour celles et ceux qui aiment les photos aériennes, vous pouvez en trouver postées par Patrick sur son compte Instagram à l'adresse suivante :
https://www.instagram.com/dakota_s25/



Patrick Thomas
@dakota_s25









Projet de liaisons douces (pistes cyclables et piétonnes)

La Communauté de Communes du Val Marnaysien travaille au déploiement des mobilités douces sur son territoire. Ces liaisons visent à relier des villages de la CCVM ou d'autres intercommunalités en fonction des besoins, mais aussi à sécuriser les trajets du quotidien.

Toutes les communes sont conviées à faire remonter leurs besoins et envies.

Pour Villers-Buzon les doléances priorisent l'aménagement d'une liaison sécurisée entre le village et le carrefour de Mazerolle-le-Salins / Chemaudin-et-Vaux / chemin de Dannemarie-Sur-Crête. Une liaison avec Corcondray a également été proposée.

Ces échanges intercommunautaires permettent de préciser la commande passée auprès d'un bureau d'étude : à savoir la réalisation d'un schéma cyclable à l'échelle de la CCVM répondant au mieux aux volontés des communes.

L'ensemble des projets ne pourra être réalisé faute de moyens financiers suffisants.

Il faudra faire des choix en fonction de l'usage des voies cyclables et des contraintes du terrain.

Voici quelques exemples de critères de choix énoncés lors des échanges intercommunaux :

- Prioriser les mobilités du quotidien et éliminer les liaisons les moins pertinentes (peu fréquentées, trop dangereuses...).
- Travailler particulièrement sur les liaisons Marnay/Pesmes et Marnay/Saint-Vit : pôles d'attraits économiques et touristiques.
- Garder à l'esprit en permanence la question de la sécurité.
- Permettre aux usagers de rejoindre les transports en commun et les transports partagés (Mobigo, Ginko, aires de covoiturage, gares...).
- Prendre en compte les boucles cyclables existantes ainsi que les chemins balisés (type St Jacques de Compostelle, Green Way, Boucle des vieilles vignes...)
- etc.

Un comité de pilotage est en cours de création. Ce comité aura pour principales tâches de rédiger le cahier des charges de la CCVM et d'assurer le suivi avec le bureau d'étude.

Affaire à suivre...



Photos de Bernard Dupont - Leblogadudup.org

Science et nature : le nourrissage des oiseaux l'hiver

Cette activité hivernale est en général très appréciée en notre contrée, mais voici quelques préconisations pour éviter de nuire à la gentille ailée :

- Garder en tête qu'un nourrissage régulier fixe une population d'oiseaux sur un secteur. Si ce nourrissage cesse brusquement les oiseaux devenus dépendants sont fragilisés.
- Nourrir prioritairement pendant les grands froids ou les périodes de pluies soutenues.
- Disposer de la nourriture matin et soir et de la nourriture locale et de qualité !
- Mettre en place des abreuvoirs d'eau : un oiseau a soif même en hiver... voire un p'tit bain pour le chef !
- Nettoyer régulièrement les abreuvoirs et mangeoires pour éviter les risques de contamination et d'épidémie.
- Tenir les graines à l'abri de l'humidité (mangeoire sous toiture).
- Ne pas donner d'aliments salés.
- Placer les graines et les mangeoires hors de portée du prédateur N° 1 des oiseaux (votre matou adoré redoutable tueur en série insoupçonné!) et du prédateur N° 2 (les baies vitrées fourbes par leur invisibilité).
- Poursuivre le nourrissage commencé jusqu'au retour des insectes au printemps : la fin des grands froids ne signifie pas pour autant une facilité à trouver de la nourriture.

**Observer les oiseaux
c'est bien ! Rendre
utiles ses observations
c'est mieux !**

Pour enregistrer vos données :

« Obsnatu La Base -
franche-comte.lpo.fr »

🌐 <http://franche-comte.lpo.fr>

**Pour en savoir plus sur
la technique de nourrissage**
« Nourrir les oiseaux en hiver.
FCPN »

🌐 [https://www.fcfn.org/
activites_nature/fiches-famille-
nature-cfn/actu/janv2014](https://www.fcfn.org/activites_nature/fiches-famille-nature-cfn/actu/janv2014)

**Les différentes espèces
d'oiseaux sur :**

🌐 <https://www.oiseaux.net>



11 Novembre, jour anniversaire de l'Armistice et hommage à tous les morts pour la France.

C'est avec un immense plaisir que nous avons pu, en ce 11 novembre 2022, nous rassembler autour du monument aux morts afin de rendre hommage à nos valeureux combattants tombés avec honneur pour notre liberté à tous.

Vous étiez nombreux à avoir répondu à notre invitation et nous vous en remercions.

C'est donc entouré d'un peu plus d'une cinquantaine de personnes, que notre maire a pu rappeler l'importance du combat de nos aînés qui se sont battus avec force et courage pour gagner notre liberté à tous. Un rappel tellement important de nos jours puisque comme mentionné dans le discours, la guerre est à nos portes et que pour certains les leçons de l'Histoire semblent bien vite oubliées.

Pour clôturer cet hommage, l'Hymne national a été chanté par toute l'assemblée, ainsi que le poignant chant des partisans. Chant que nous avons décidé de faire cette année car n'ayant aucun habitant tombé pendant la Seconde Guerre mondiale, nous avons voulu tout de même rendre hommage à tous ceux qui ont donné leur vie lors de ce tragique évènement. Ce chant étant le symbole de la Résistance.

Nous avons ensuite terminé cette belle cérémonie autour d'un verre de l'amitié pour le bonheur de tous.




*Journée nationale
de commémoration
de la Victoire et de la Paix
Hommage à tous
les « Morts pour la France »*



PARTAGE

*Elle est blottie au creux du vallon
 La petite église de Villers-Buzon
 L'angélus de midi et du soir
 Et celui du matin plein d'espoir
 Rythment sans qu'ils s'en doutent
 Les parcours de ceux qui partagent notre route
 Les moments d'intense circulation
 Avec voitures deux roues et camions
 Sont autant de promesses de vie
 Malgré les rudesses de la pandémie
 Elle veille et tinte la petite église
 Bien solide sur ses siècles d'assise
 Et les prières montant du fond des âges
 Nous emportent au-delà des nuages
 Vers des rêves infinis d'éternité
 Et de bonheurs sans fin partagés*

 Thérèse AMIOT

À la découverte du village

Connaissez-vous bien votre village ?

Voici un petit jeu qui vous permettra de vous tester. Alors, ayez de bons yeux ou faites appel à votre mémoire pour retrouver la provenance de chacune des photos ci-dessous. À vous de jouer ! **Réponses page 29.** Bonnes recherches !





10



11



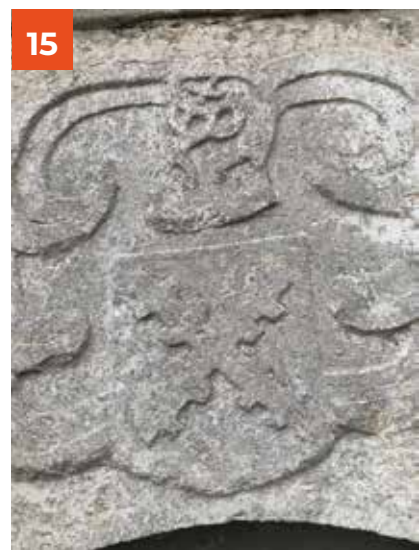
12



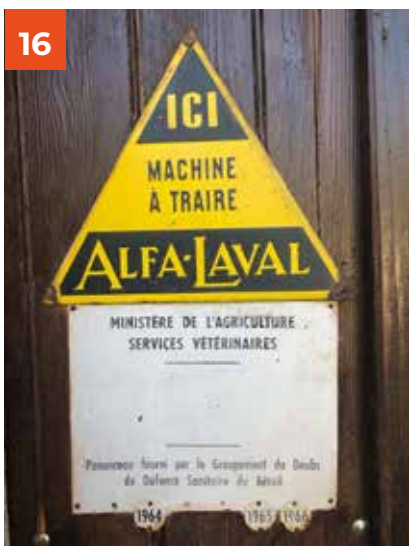
13



14



15



16



17



18



19

Et savez-vous réellement ce qu'est la Chevrousotte ?

La Chevrousotte est le ruisseau de notre village qui prend sa source au pied du chêne sur la route de Mazerolles. Il rejoint Corcondray où il change de nom et devient le ruisseau de Pommeau. Puis il se jette dans Le Breuil, le ruisseau de Lavernay. Le Breuil, lui, rejoint le ruisseau de Recologne qui se déverse dans l'Ognon à hauteur de Ruffey-le-Château. Enfin l'Ognon terminera ses derniers kilomètres en Côte-d'Or, plus précisément à Heuilley-sur-Saône (à une vingtaine de kilomètres de Gray). Et l'Ognon lui, rappelons-le, ira se jeter dans la Saône, puis le Rhône pour finir sa course dans la grande bleue !

La Villersbuzonne

Association d'animation de Villers-Buzon

Bonjour à tous ! Pour celles et ceux qui ne la connaissent pas encore, l'association a pour but de proposer des activités sportives, culturelles et festives pour faire vivre notre village. L'association est à but non lucratif. Au mois d'avril dernier, un nouveau bureau a été élu :

- Mickaël ROUSSEL, président
- Vincent DUMETIER, vice-président
- Raphaël NONNOTTE, secrétaire
- Marcia MASUREL, trésorière

À la suite de l'assemblée générale, de nouveaux membres actifs ont rejoint l'association et de nombreuses animations ont pu être réalisées cette année !

La **chasse aux œufs** du 30 avril a été un réel succès. Elle a ravi aussi bien les tout-petits que les plus grands. Les plus petits ont pu déambuler dans le village à la recherche des œufs et d'indices pour trouver un trésor. Tandis que les plus grands ont, par équipes, résolu des énigmes et des jeux pour eux aussi, trouver une malle au trésor. Tous se sont ensuite retrouvés pour un joyeux goûter.



Le 16 juillet, le **pique-nique convivial** a réuni sur la place du village une quarantaine d'habitants dans la bonne humeur.

Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants sont partis à la **chasse aux monstres** dans le village. Le jour d'Halloween, les enfants ont défilé dans les rues et la récolte de bonbons a été fructueuse ! Les « p'tits monstres » étaient désolés de ne pas avoir pu visiter toutes les maisons du village ; la chasse a été rude et leurs petites pattes étaient bien fatiguées.

Le **repas de l'association** a réuni près de 70 convives le 13 novembre à la salle des fêtes. La choucroute était excellente. Le groupe de danse country de Villers-Buzon nous a gentiment honorés de sa présence et a effectué des démonstrations pour le plaisir de tous.





Le groupe a permis d'initier des convives à la danse country.



Au jour où nous rédigeons ces lignes, l'animation de Noël est prévue le 16 décembre avec **passage du Père-Noël**, concours de dessins et du plus beau sapin, décoration du village, maquillage et remise des récompenses dédicacées par l'auteur, François ROUSSEL !

L'assemblée générale annuelle aura lieu le mercredi 25 janvier 2023 à 20h à la salle des fêtes, n'hésitez pas à y participer : toute proposition est bienvenue !

Pour nous contacter ou recevoir des infos : [✉ assoc.villers@gmail.com](mailto:assoc.villers@gmail.com).

Toute l'équipe de l'association tient à remercier chaleureusement la mairie pour ses contributions à nos animations.

Enfin, nous souhaitons remercier tous les bénévoles qui ont aidé à la réalisation et au succès des animations et bien sûr un grand merci à tous les enfants et adultes qui ont participé aux animations !

Repas des aînés

Ça y est, nous avons eu enfin la liberté et le plaisir de pouvoir de nouveau organiser, sans contraintes, un repas convivial pour rassembler nos aînés.

Aussi c'est avec un grand plaisir que le maire et ses conseillers ont pu recevoir 50 convives, le dimanche 11 décembre à midi, pour partager un moment chaleureux autour d'un bon repas concocté et préparé par Julien Pelot, la boulangerie Mivelle et la ferme du Breuil que nous remercions.

Ce repas a permis à tous de se retrouver et de passer un moment chaleureux.



AU MENU :

- Foie gras
- Pièce du boucher, fagot de haricots verts, pommes de terre grenaille
- Plateau de fromages
- Mignardises

Nous remercions les personnes qui ont répondu à notre invitation, ainsi qu'aux organisateurs pour leur aide au bon déroulement de la journée.

On se donne rendez-vous l'année prochaine !



La marche : toujours le meilleur remède !

En sollicitant les muscles, la respiration, la circulation sanguine, etc., la marche a naturellement des effets bénéfiques sur notre corps. Une bonne paire de chaussures suffit. C'est une activité qui ne coûte donc presque rien. On peut la pratiquer n'importe où, à tout âge, et quel que soit son niveau de condition physique.

Alors plus d'excuses, à vos baskets !

LA MARCHÉ C'EST L'PIED



Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes
tous les mardis et jeudis à 14h !



Les grands aussi ont besoin de jouer !

Oubliez le ménage, le tracas de la vie, le panier de lavage pour... jouer, tout simplement. Loin d'être fou, c'est même essentiel pour notre santé. Pour les adultes, le jeu peut sembler sans but, voire inutile. Pourtant, il serait indispensable à tous, et ses bienfaits sont indéniables : réduction du stress, stimulation intellectuelle, développement de la créativité, connexion avec les autres, etc.

C'est pourquoi une fois par semaine est organisé à la salle de convivialité (ruelle Lonchamp) un après-midi récréatif. Il n'est pas trop tard pour renouer avec les plaisirs simples du jeu !



Rendez-vous
**tous les lundis
dès 14h !**



TAO KUNG

Association Mouvement et harmonie

Postures, respirations, étirements, marches pour libérer les tensions, apaiser, assouplir et apporter détente, bien être et vitalité.

L'apprentissage des 4 listes : séries de 9 mouvements répétés et des mouvements longs, enchainements dans une gestuelle de plus en plus fluide et harmonieuse au fil de la pratique qui développent concentration, coordination, équilibre.



Les cours de Tao Kung
ont lieu à la
**salle des fêtes,
le mardi de
18h à 9h30 et
de 19h45 à 21h15**



VUILLIER Chloé,
le 03/03/2022



5 Naissances

MEOT Lou & Jules,
le 03/03/2022



CHARPIAT Paul,
le 14/07/2022



1 Mariage

VUILLET Damien & DOUBEY Alice,
le 08/10/2022



LOUCHEUR Nino,
le 28/11/2022



SOLUTION DU JEU

- | | |
|-------------------------------|--|
| 1. Route de Pouilley-Français | 10. Place de l'Église |
| 2. Place de la Chevrousotte | 11. Route de Besançon |
| 3. Chemin des Noyers | 12. Chemin du Marillier |
| 4. Place de la Chevrousotte | 13. Chemin de la Fontaine |
| 5. Chemin de la Fontaine | 14. Rue des Vignes |
| 6. Place de l'École | 15. Place de l'Église |
| 7. Chemin de la Sauvagette | 16. 15 : Chemin des Noisetiers |
| 8. Cabane de Chasse | 17. Chemin du Puits |
| 9. Place de l'Église | 18. Chemin des Marnières |
| | 19. Sentier pédestre,
Chemin de la Sauvagette |

Horaires de tontes et travaux de bricolage

En nous référant à l'article 7 de l'arrêté préfectoral 2005-1904-01841 du 19 avril 2005 (complété par l'arrêté municipal du 24/11/2016), nous vous rappelons que **les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

- Les jours ouvrables : de 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 09h à 12h et de 14h30 à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



Un énième rappel aux différents propriétaires de chiens sur le village

- **Les chiens ne doivent pas divaguer et faire leurs besoins sur les trottoirs, les places ou les pelouses.**
- Lors de ces sorties, **le chien doit être tenu en laisse.**
- **Les déjections canines doivent impérativement être ramassées !**

Ceci afin de permettre à tous d'évoluer dans un environnement agréable et respectueux de tous.



L'actualité dans votre commune



Suivez toute son actualité, venez échanger des idées, discuter ou prendre des informations sur notre page à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/CommunedevillersBuzon>



Éclairage public

Nous rappelons que l'entretien des poteaux électriques (ampoules défectueuses) nécessite la location d'une nacelle spécifique lors du déplacement de l'électricien.

C'est pourquoi nous ne pouvons faire appel à leurs services pour un seul poteau défectueux.

Aussi nous vous encourageons à signaler tout problème afin de pouvoir mutualiser les pannes et faire intervenir les techniciens aux bons endroits.

Merci.



Pour obtenir les informations communales par mail, il suffit d'envoyer votre adresse électronique à la mairie : mairie.villers-buzon@wanadoo.fr

Tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2023

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Le week-end :

- Personne ayant sa résidence principale à Villers-Buzon 200 €
- Personne habitant dans les communes du SIVOS (Mazerolles et Pouilley-Français) 280 €
- Personne extérieure 400 €

Pour le soir du Nouvel An aux personnes de Villers-Buzon 200 €

Location ponctuelle en journée ou soirée de la semaine (du lundi au jeudi soir inclus) aux associations extérieures ou particuliers. 80 €

Détails pratiques

LEVÉE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

le mardi matin, tous les quinze jours pour le bac noir (déchets à éliminer), tous les quinze jours pour le bac bleu (tri sélectif).

PHARMACIE LA PLUS PROCHE :

RÉMY à Chemaudin ☎ 03.81.58.58.02

MÉDECINS :

Chemaudin et Vaux :

Dr RIBERE Vincent, place de la Mare
☎ 03.81.58.57.73

Franais :

Dr TOITOT Philippe ☎ 03.81.59.01.01
Dr ANDRÉ Béatrice ☎ 03.81.59.08.85

Saint-Vit :

Dr ALLEGRETTI, FLESCHE, VERDOT,
BONVALOT
☎ 03.81.87.71.22
Dr BARTHELET, BOUVERET ☎ 03.81.55.11.33
Dr DETOUILLO, GRANDJEAN ☎
03.81.87.52.70

INFIRMIÈRES :

Chemaudin et Vaux :

RIZZO, LENOIR, RENOUE ☎ 03.81.58.54.65

Saint-Vit :

NONOTTE, MARECHAUX, DESGRANGE
☎ 03.81.55.16.55
ANGUE, COLLARD, LHERITIER ☎
03.81.87.71.42
DELATRE, MAUFRAIS, SOICHEZ, HUMBERT,
LIEVAUX ☎ 03.81.87.70.13
MONTAGNON ☎ 03.63.35.17.25
MARSOLLIER ☎ 06.87.12.83.91

Numéros utiles

MAIRIE DE VILLERS-BUZON

Les lundis et jeudis de 14h à 19h
Permanence du Maire les lundis et jeudis
de 17h30 à 19h

11 route de Besançon, 25170 VILLERS-BUZON
mail : mairie.villers-buzon@wanadoo.fr

☎ 03 81 58 58 62 - 06 48 32 04 33

BRIGADE DE GENDARMERIE ☎ 17

Rue des Castors 25410 SAINT-VIT

POMPIERS ☎ 18

SAMU AU C.H.U ☎ 15

PHARMACIE DE GARDE ☎ 3237

MÉDECIN DE GARDE ☎ 3966

CENTRE HOSPITALIER

Universitaire de Besançon
3 boulevard Fleming 25000 BESANÇON
☎ 03 81 66 81 66

SOS MÉDECINS BESANÇON

20 avenue Île-de-France 25000 BESANÇON
Ouvert 7 j/7, 24h/24, 365 j/an
Tél National. **3624** (0,15 €/min)
Tél local. **0 826 88 24 24**

CENTRE ANTI-POISON STRASBOURG

☎ 03.88.37.37.37

CENTRE ANTI-POISON LYON

☎ 04.72.11.69.11

*Les conseillers municipaux
vous souhaitent
une bonne année 2023 !*

